

Point de rencontre et de conseils de Bienne pour personnes sans-papier et requérants d'asile exclus de l'aide sociale

Rapport d'activité 2015



Le point de rencontre en chiffres

Au courant de l'année 2015, le Point de rencontre a été ouvert 50 mercredis après-midi. Au total 609 visites d'adultes (2014 : 1080) et 56 visites d'enfants (2014 : 83) y ont été comptabilisées. C'est une diminution par rapport à l'année dernière. Les personnes viennent des centres de Gampelen, Reconvilier, Tramelan, Büren et Bienne. Sur les dix bénévoles, deux s'occupent chaque fois

du goûter, de l'accueil et s'entretiennent avec les hôtes. Depuis novembre, une bénévole rembourse les billets de train.

Le centre de consultation des sans-papiers de Berne a, durant 21 après-midis, mené 153 consultations (2014 : 248) de plus, 163 cas ont dû être suivis à Berne. Une conseillère et deux bénévoles assurent cette permanence.

Comme l'année précédente, deux rencontres ont eu lieu entre la police cantonale et le groupe d'accompagnement. Les responsables de la « permanence conseil » ont participé à deux rencontres réunissant des organisations sociales à Bienne. Ces échanges avec Multimondo, La Cuisine populaire, le Sleep'In, l'École Autonome, entre autres, sont importants pour le travail pratique. Nous avons aussi rencontré Tamara Iskra, déléguée à l'intégration de la Ville de Bienne.

Le groupe d'accompagnement s'est réuni trois fois. Il a débattu des changements et des modifications à apporter au Point de rencontre, il a aidé au développement d'un réseau de soutien et veillé à assurer le financement des activités.

Une rencontre le mercredi après-midi

Il est 13h30, j'arrive au bureau à la rue Dufour 65. Mohamed est déjà là et attend devant la porte fermée. Il nous aide comme bénévole environ deux fois par mois. Nous allons dans le bureau où nous attend un gros travail : nous devons sortir, trier et disposer les nombreux produits alimentaires livrés par « Schweizer Tafel – Table suisse » et qui seront remis gratuitement. Mais, avec Mohamed, je donne la priorité à la préparation du goûter. Ma collègue Sylvia, arrivée entre temps, s'occupe de trier la marchandise livrée.

Mohamed et moi rassemblons tout ce qu'il nous faut puis nous nous rendons au local de l'Armée du Salut, de l'autre côté de la rue où a lieu le Point de rencontre. Le pasteur de l'Armée du Salut a déjà disposé tables et chaises. Nous dressons les tables et commençons la préparation des pizzas. Mohamed reste avec Claudia qui vient d'arriver et je retourne dans le « magasin » où nous disposons les aliments livrés.

A 14h, le Point de rencontre est ouvert. La plupart des visiteurs se rendent d'abord au « magasin » puis demande si le service de consultation est ouvert. Puis ils se rendent de l'autre côté de la rue pour le goûter. C'est là aussi que le billet de train leur est remboursé. Cette tâche m'a été attribuée. Ainsi, j'ai le privilège de boire un café avec les arrivants et de chercher le dialogue avec eux, même si cela est parfois difficile à cause de la langue. C'est

passionnant de les entendre parler de leur pays, d'opinions politiques, de croyances et de mieux comprendre comment ils perçoivent notre société. Mais il y a aussi des moments extrêmement douloureux. Une femme africaine pleure silencieusement devant moi, parce qu'elle supporte de moins en moins sa situation sans espoir. Vivre avec une absence d'espérance est difficile. C'est tout cela le Point de rencontre, un lieu où l'hôte est accueilli chaleureusement et où il peut partager joies et peines.

Monika Gerber

Les consultations

Les conseillers du centre de consultation pour sans-papiers à Berne ont eu 153 entretiens durant les heures d'ouverture du Point de rencontre. Ce nombre est inférieur à 2014, par contre les demandes sont devenues plus complexes et nécessitent un important travail. Ainsi, 163 cas de Bienne et environ ont nécessité un suivi dans les bureaux de Berne.

Un cas difficile est par exemple la consultation en vue d'un mariage. La procédure civile pour se marier est un véritable chemin de croix pour les sans-papiers. La première consultation est suivie très souvent d'autres pour obtenir les papiers indispensables, souvent aussi nous devons accompagner les personnes auprès des autorités.

Par exemple, Céleste est venue avec son fiancé nous consulter au début de l'année 2015. Nous lui avons expliqué la procédure pour un mariage et nous l'avons rendue attentive aux difficultés que leur couple rencontrera.

Céleste et Benz, le long chemin de croix d'un couple qui s'aime

Céleste est une de ces personnes qui a effectué la dangereuse traversée de la Méditerranée sur un canot pneumatique et qui a réussi, malgré les conditions très difficiles, à se construire une nouvelle existence. Régulièrement, elle est venue aux consultations du Point de rencontre et peu à peu nous a raconté sa vie. En début d'année, nous avons fait la connaissance de son fiancé Benz. Et le couple nous a annoncé qu'il voulait officialiser leur amour

et se marier. C'est alors posé la question : que faisons-nous pour Céleste qui n'a aucune autorisation de séjour ?

Vouloir se marier pour des personnes sans papier, c'est s'engager sur un long chemin de croix. Pas de mariage possible sans régularisation de la situation en Suisse. Il a fallu faire une demande auprès des autorités de migration afin d'obtenir un droit de séjour temporaire pour se marier. Céleste devait accepter de dévoiler son identité aux autorités, ce qui est très difficile et angoissant pour une personne qui a vécu de nombreuses années dans la clandestinité. Nous avons longuement parlé avec elle : dans sa situation, avait-elle une chance d'obtenir ce permis de séjour de courte durée ? Finalement, nous avons dû lui expliquer que ce serait difficile et que nous n'avions aucune certitude qu'elle l'obtienne. Céleste et Benz, en toute connaissance, nous annoncèrent qu'ils voulaient déposer la demande et que tout irait bien. Commencèrent alors pour le couple, mais aussi pour nous, de longs mois vécus entre inquiétude et persévérance.

Rassembler les documents et déposer la première demande. Répondre aux questions et chercher d'autres documents, par exemple un extrait du registre des poursuites. Répondre par écrit aux questions et déposer une demande de prolongation à l'état-civil. Puis, sur une convocation de la police, se rendre dans ses bureaux. Et durant de nombreuses heures, répondre aux questions. Puis dans la voiture de la police cantonale être emmenée à Berne pour y apposer les empreintes digitales. Et chaque fois, Benz était tenaillé par l'angoisse : allait-il la revoir et pouvoir la serrer dans ses bras ? Enfin, le retour de Céleste avec l'annonce qu'elle allait recevoir une amende pour séjour illégal. Ce qui ne préoccupa guère Benz.

Fin 2015 arrive enfin la réponse des autorités : celles-ci acceptent la demande d'une autorisation de séjour de courte durée ! Après la pause de Noël, nous avons appris la nouvelle par Céleste qui laissa un message sur le répondeur. L'année

commençait bien ! Un tel « Happy end » est malheureusement très rare.

Jill Kauer

Mes premières expériences dans les conseils aux sans-papiers

Un Nord-Africain, au terme de la consultation, nous remercie infiniment de l'avoir aidé à trouver une solution pour un paiement arrivé à échéance ; il versera le solde en plusieurs petits acomptes. Une autre personne nous quitte profondément déçue parce que nous lui avons fait savoir par tous les moyens possibles que nous ne pouvions pas l'aider. Et notre « bonne chance » doit lui paraître cynique.

Ce sont des exemples de ce qui arrive durant nos consultations. Parfois nous pouvons apporter une toute petite aide, souvent malheureusement, nous sommes démunis. Seule notre attitude d'écoute bienveillante et notre présence peut apporter un peu de soulagement et indirectement aider. Se trouver dans l'incapacité d'aider est pénible pour nous aussi.

Je suis un travailleur social et jusqu'à ma retraite en 2010, j'ai travaillé avec des jeunes pour l'église réformée de Bienne. Mon hobby est la vidéo. Cette activité est créative, exigeante sur le plan technique, il faut passer de longues heures devant l'ordinateur. J'avais besoin à nouveau d'être en contact direct avec l'humain. Quand Kordula Bertholet m'a parlé des consultations pour sans-papiers, cela m'a tout de suite intéressé. J'ai toujours été fasciné par les gens d'autres cultures, désirant connaître leur mentalité et leurs coutumes.

J'ai essayé durant quelques après-midis. Puis je me suis décidé à m'engager définitivement dans ce travail bénévole.

Kordula et moi avons décidé de mener les consultations ensemble à Bienne. Cela nous est très utile et facilite notre travail, car deux paires d'oreilles et deux paires d'yeux saisissent davantage qu'une personne seule. Les demandeurs pourraient avoir des craintes, or c'est le contraire, ils se sentent valorisés parce que nous

sommes deux à nous préoccuper de leurs requêtes.

Lors des entretiens, il faut être très attentif et user de tous ses sens. La plupart des personnes doivent s'exprimer dans une langue qui leur est étrangère avec un vocabulaire réduit. Nous ne sommes pas sûrs d'avoir toujours tout compris. La plupart des entretiens se déroulent en français avec quelques mots d'allemand et d'anglais.

Nous avons des rencontres régulières avec Marianne Kilchenmann et Jill Kauer. Cela nous aide à mieux comprendre ; les connaissances qu'elles nous transmettent nous sont très utiles durant les consultations. Parfois nous devons annoncer aux demandeurs que nous devons poser le problème à nos « cheffes » et que nous pourrions leur répondre plus tard si et comment nous pouvons les aider. Nous pouvons parfois traiter le problème seuls. Mais souvent, les questions sont si complexes, qu'un suivi de plus longue durée par Marianne Kilchenmann ou Jill Kauer à Berne devient nécessaire.

Je continue avec plaisir de rencontrer et d'aider des personnes de cultures très diverses. Et je suis content de pouvoir apporter un peu de soulagement en écoutant et en offrant de petites aides concrètes.

Hans Wütrich

Finances et remerciements

Les dépenses globales du Point de rencontre en 2015 s'élèvent seulement à CHF 61'440 au lieu des CHF 74'800 prévus dans le budget. La diminution s'explique par une baisse du remboursement des billets de train. Ces frais avaient beaucoup augmenté ces dernières années, nous avons été plus restrictif afin de maintenir les dépenses. Mais nous avons aussi accueilli moins de personnes, ce qui explique cette différence de CHF 10'000. Les comptes annuels résultent sur un solde positif. Les deux organisations responsables ont à nouveau investi en prestations propres qui apparaissent dans les comptes à la fois comme dépenses et comme recettes.

Je remercie tout particulièrement pour leurs contributions :

- La paroisse catholique de Bienne
- La paroisse réformée générale de Bienne
- Toutes les paroisses de la région biennoise qui, par leurs dons et les collectes ont soutenu le Point rencontre
- Les églises nationales et la communauté juive du canton de Berne qui soutiennent financièrement le réseau des requérants d'asile déboutés et par ce biais également le Point de rencontre de Bienne
- Tous les donateurs et donatrices privés parmi lesquels de nombreux membres de l'association bernoise des sans-papiers qui soutient financièrement les consultations dispensées à Bienne.

Un chaleureux merci à tous les bénévoles, à tous les collaborateurs et aux membres du groupe d'accompagnement qui, par leur engagement, leurs connaissances, leur disponibilité et leur humanisme font que ce projet existe.

Anne-Marie Saxer-Steinlin

Le groupe d'accompagnement (fin 2015)

- Kordula Bertholet, conseillère bénévole
- Hans Wütrich, conseiller bénévole
- Monika Gerber, Aide aux passants des églises / service social de l'Armée du salut, Bienne
- Jill Kauer, association des sans-papiers de Berne (VBBS)
- Barbara Heer, Arbeitskreis für Zeitfragen
- Elisabeth Kaufmann, Pieterlen, conseillère synodale de l'église catholique-romaine, membre du comité directeur du VBBS
- Charlotte Krebs, service social de l'église catholique de Bienne et environs
- Pascal Lerch, service social de l'église réformée de Bienne « Beratung im Wyttenbachhaus »
- Anne-Marie Saxer-Steinlin, service migration des églises réformées Berne-Jura-Soleure, membre du comité VBBS
- Anna Tanner, Bienne
- Sylviane Zulauf Catalfamo, Bévillard

Annexes

Comptes 2015, Budget 2016/2017

Zvieri-Treffpunkt mit Beratung für abgewiesene Asylsuchende und Sans-Papiers, Biel

	Budget 2015		Rechnung 2015		Budget 2016/17	
	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
Infrastruktur						
Untermiete, Nebenkosten, Benutzung Infrastruktur	1 800,00		1 800,00		1 800,00	
Material, diverses 2015=Diebstahl Laptop & Velohelm	200,00		429,00		200,00	
Freiwilligen						
Spesen, Weiterbildung	800,00		125,20		800,00	
Anerkennung, Geschenke	300,00		250,00		300,00	
Dienstleistungen						
Verpflegung	2 200,00		1 674,40		2 200,00	
Reisekosten	20 000,00		9 964,20		15 000,00	
Beratung (EL VBBS)	21 000,00		21 000,00		21 000,00	
Ergänzende materielle Nothilfe (EL VBBS)	18 000,00		14 000,00		14 000,00	
Erg.Nothilfe (SleepIn, Gassenküche, Occasionkleider)	2 000,00		197,40		600,00	
Lebensmittelabgabe (EL Passantenhilfe)	2 500,00	2 500,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Projekt- und Freiwilligen-Begleitung						
Lohnanteil	6 000,00		6 000,00		6 000,00	
Beiträge						
Ref. Gesamtkirchgemeinde Biel		5 000,00		5 000,00		5 000,00
Röm.-kath. Kirche Biel		10 000,00		10 000,00		10 000,00
div. Spenden / Kollekten		5 000,00		5 173,85		5 000,00
KKF-Beitrag (Unterstützungsnetz für abgewiesene AS)		6 000,00		6 077,20		5 000,00
Beiträge durch Gesuche		5 000,00				
Beiträge durch Gesuche für Beratung, Nothilfe VBBS		39 000,00		35 000,00		35 000,00
Zins Depotkonto				99,85		
Total	74 800,00	72 500,00	57 440,20	63 350,90	63 900,00	62 000,00
Überschuss/Verlust		-2 300,00		5 910,70		-1 900,00

Stiftung Heilsarmee Schweiz, Depotkonto DJ 204288, Sans-Papiers "Zvieri-Treff"						
Jahresanfangskapital		19 510,40		19 510,40		25 421,10
Überschuss/Verlust	-2 300,00			5 910,70	-1 900,00	
Jahresendkapital		17 210,40		25 421,10		23 521,10

Legende:

EL: Eigenleistungen, als Aufwand und Ertrag verbucht

VBBS: Verein Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers

Passantenhilfe: Sozialberatung Heilsarmee/Kirchliche Passantenhilfe

KKF: Kirchliche Kontaktstelle für Flüchtlingsfragen